



MINISTÈRES
TERRITOIRES
ÉCOLOGIE
LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Trophées de l'accessibilité

De la Délégation ministérielle à l'accessibilité
sous l'impulsion d'Acceslibre et Acceslibre Mobilités

et en partenariat avec VIP, appli fondée
par Philippe Croizon et Thierry Garot



3 Avril 2025 sur Paris



LES TROPHÉES DE L'ACCESSIBILITÉ



Julia Zucker

Fondatrice d'Acceslibre

« Nous récompensons les organisations qui mettent en place des actions concrètes, en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion, et qui vont au-delà des réglementations en vigueur.

Ces trophées de l'accessibilité seront proposés sous différentes catégories dans un format revisité, dynamique et inspirant.



Muriel Larrouy et Jorge Gonzales

Fondateurs

d'Acceslibre Mobilités

Avec cet événement, nous voulons sortir de la théorie en montrant ce qui est fait concrètement sur le terrain par les différentes organisations et ainsi donner envie à tous d'avancer vers plus d'accessibilité. »

NOTRE OBJECTIF

Mettre en lumière l'**accessibilité** sous toutes ses formes !

Valoriser les **actions** mises en place en faveur de l'accessibilité et les **précurseurs**

Créer une **dynamique** autour de l'accessibilité et engager l'ensemble des parties prenantes

Présenter les **trajectoires** gouvernementales et collectives à venir

Donner une **vision** plus **positive** de ce qui se fait en France



3 UNIVERS DE TROPHÉES

Établissements accueillant du public



Espaces naturels



Mobilités

Transports, voirie, espace public, mobilités actives (vélos, marche...)



3 CATÉGORIES

DE TROPHÉES POUR CHAQUE UNIVERS



Accessibilité
des sites/lieux, des services
et des prestations



Accessibilité
en matière de politique
et de gouvernance



Accessibilité
des outils numériques et
de l'information usagers

LES CANDIDATURES

Elles seront à déposer auprès de la DMA, via un formulaire en ligne

1. Quel était le contexte avant la mise en place du projet ?
2. Pourquoi l'avoir mis en place ? Présentez les objectifs du projet
3. Quelle méthode de travail avez-vous mis en place (nombre de personnes mobilisés...)?
4. Quelles ont été les contraintes rencontrées et comment avez-vous réussi à les lever ?
5. Y a-t-il un caractère innovant au projet et si oui, lequel ?
6. Depuis quand a-t-il été mis en place et quels en sont les premiers résultats auprès du public ciblé ?
7. Quels sont les axes de développement selon vous ?
8. Quel budget a été nécessaire pour mener à bien le projet ?
9. ...

Chaque candidature pourra être accompagnée d'une mini vidéo de présentation de 1 min max qui servira notamment à présenter, lors des Trophées, votre projet au public.

LA SÉLECTION DES DOSSIERS



Un 1^{er} jury technique, composé d'experts pour valider la crédibilité des projets



Un 2nd jury en charge de nommer les lauréats, sur scène

4 critères de sélection :

1. La méthode
2. L'impact pour l'utilisateur
3. Les résultats obtenus
4. La pérennité et rayonnement de l'action

LES PRÉCURSEURS HORS CATÉGORIE

Les précurseurs,
Ceux qui nous ont inspirés !



- 1 **Déposez votre candidature ou celle d'une personne / institution / organisme qui vous a marqué!**

Critère : avoir œuvré concrètement pour l'accessibilité et inspiré d'autres depuis plusieurs années

- 2 **Votez, dans un second temps, pour un des candidats retenus**

LA SÉLECTION DES PRÉCURSEURS



Vérification du respect des critères d'éligibilité



Puis **vote en ligne** par tous les acteurs intéressés par l'accessibilité

Critères de sélection :

- L'engagement
- L'action
- La réalisation
- La transmission

LE PUBLIC



Les Trophées de l'accessibilité accueillent un public uniquement de **professionnels** (associatifs, publics comme privés), de tous secteurs confondus, qui œuvrent en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion.

Au delà des récompenses, les Trophées offrent une plateforme propice à la **rencontre**, au **réseautage** et à l'échange d'**expertises**.

Cet événement vise à **connecter** les différentes organisations afin de générer une véritable **synergie** entre les acteurs engagés.

5 RAISONS

de participer aux Trophées de l'Accessibilité

1. **Networker** et rencontrer des acteurs engagés
2. **Créer** des synergies et renforcer des liens
3. **S'inspirer** des bonnes pratiques
4. **S'informer** sur les tendances de demain
5. **Promouvoir** l'inclusion et l'accessibilité



CONTACTS

Clémence HUET : clemence.huet@developpement-durable.gouv.fr

Julia ZUCKER : julia.zucker@developpement-durable.gouv.fr

Olivier ROUSSEAU : olivier.rousseau@beta.gouv.fr

Pour retrouver toutes les informations,
Rdv sur la page « [Les Trophées de l'accessibilité 2025](#) »
du site du ministère des Territoires Écologie Logement

VOUS ÊTES PARTANTS ?

